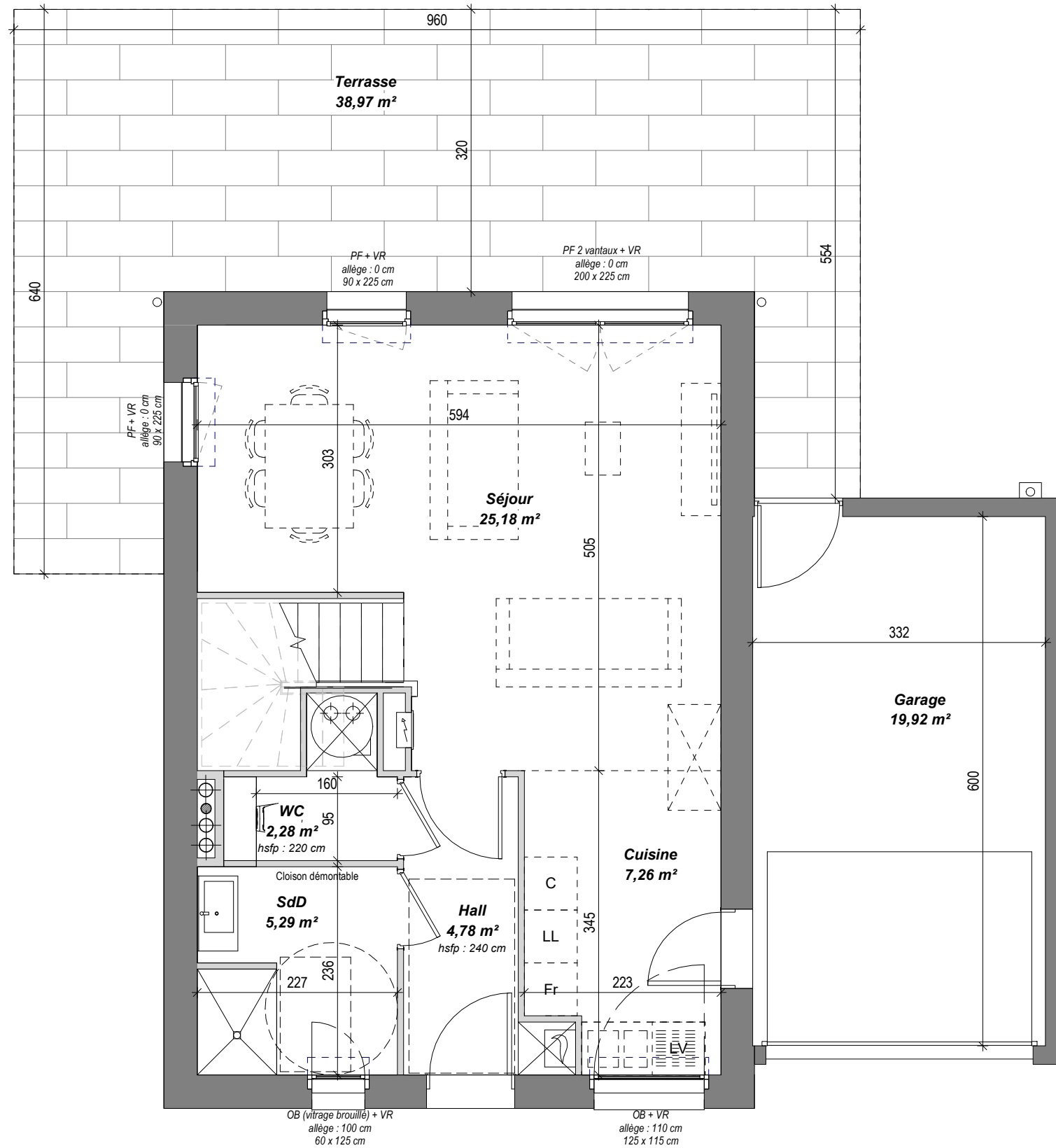


## Maison 31

Rez-de-chaussée

Type : 4



Désignation	Surface
Séjour	25,18 m <sup>2</sup>
Cuisine	7,26 m <sup>2</sup>
SdD	5,29 m <sup>2</sup>
Hall	4,78 m <sup>2</sup>
WC	2,28 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12,31 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11,57 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9,61 m <sup>2</sup>
SdB	6,90 m <sup>2</sup>
Pallier	3,36 m <sup>2</sup>
WC	1,02 m <sup>2</sup>

**Surface Habitable** 89,56 m<sup>2</sup>

Terrasse 38,97 m<sup>2</sup>  
Garage 19,92 m<sup>2</sup>

**Surface Parcelle** 460,56 m<sup>2</sup>



Hauteur sous dalle (rez-de-chaussée) : 2,66 m  
Hauteur sous plafond (étage) : 2,50 m

### Légende

OB : Oscillo-Battant  
PF : Porte Fenêtre  
[ ] : Volets Roulants  
Bth : Ballon thermodynamique

C : Cuisson  
LV : Lave vaisselle  
LL : Lave linge  
Fr : Réfrigérateur

[ ] : Soffite / faux plafond

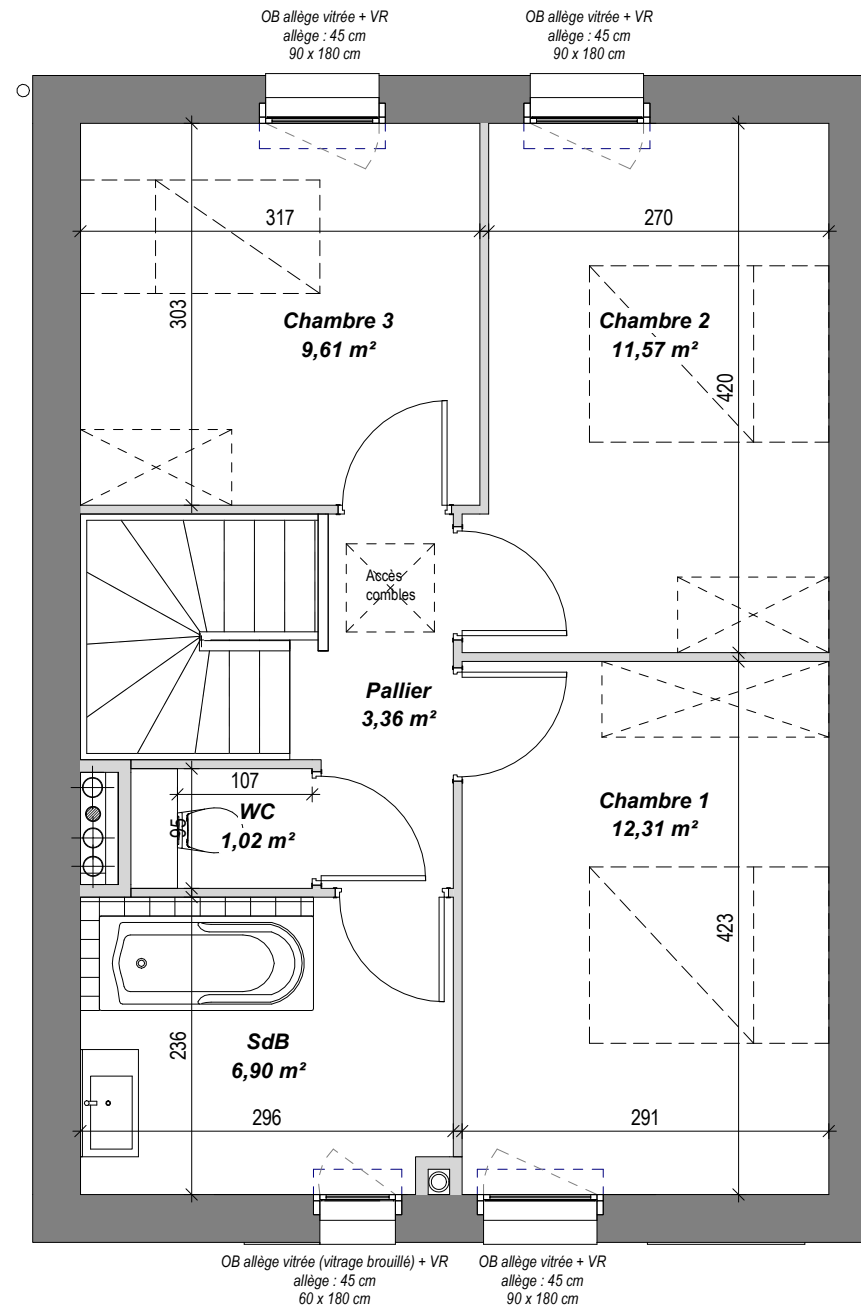
Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques et réglementaires (sous réserve des remarques des services instructeurs dans le cadre du permis de construire) et des tolérances d'exécutions tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les équipements sont positionnés à titre indicatif (en pointillés), les cuisines ne sont pas fournies.



## Maison 31

Etage

Type : 4



Désignation	Surface
Séjour	25,18 m <sup>2</sup>
Cuisine	7,26 m <sup>2</sup>
SdD	5,29 m <sup>2</sup>
Hall	4,78 m <sup>2</sup>
WC	2,28 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12,31 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11,57 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9,61 m <sup>2</sup>
SdB	6,90 m <sup>2</sup>
Pallier	3,36 m <sup>2</sup>
WC	1,02 m <sup>2</sup>

**Surface Habitable** 89,56 m<sup>2</sup>

Terrasse 38,97 m<sup>2</sup>  
Garage 19,92 m<sup>2</sup>

**Surface Parcelle** 460,56 m<sup>2</sup>



MAI 2020

Hauteur sous dalle (rez-de-chaussée) : 2,66 m  
Hauteur sous plafond (étage) : 2,50 m

### Légende

OB : Oscillo-Battant  
PF : Porte Fenêtre  
[ ] : Volets Roulants  
Bth : Ballon thermodynamique

C : Cuisson  
LV : Lave vaisselle  
LL : Lave linge  
Fr : Réfrigérateur

[ ] : Soffite / faux plafond

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques et réglementaires (sous réserve des remarques des services instructeurs dans le cadre du permis de construire). et des tolérances d'exécutions tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les équipements sont positionnés à titre indicatif (en pointillés), les cuisines ne sont pas fournies.

0 1 2 3m

